



GEVINGEY (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome III (1854)**

Situation : le village est situé au pied nord-ouest de la chaîne du Vignoble, sur la rive gauche de la route de Lyon à Strasbourg. Il se divise en plusieurs rues, appelées rues des Juifs, des Crapeaux, des Bouvard, du Château et quartier d'En-Haut.

Village de l'arrondissement, canton et bureau de poste de Lons-le-Saunier, perception de Cesancey; succursale ; à 7 km de Lons-le-Saunier. Altitude 320 m.

Le territoire est limité au nord par Chilly, Messia et Courbouzon, au sud par Saint-Laurent-la-Roche et Cesancey, à l'est par Geruge et Courbouzon et à l'ouest par Cesancey, Beyne et Frébuans. Le Carrougee fait partie de la commune.

Il est traversé par la route impériale n° 83, de Lyon à Strasbourg ; par le chemin de grande communication n° 30, de Lons-le-Saunier à Louhans ; par les chemins vicinaux tirant à Lons-le-Saunier, à Saint-Laurent, à Trenal, à Cesancey, à Geruge ; par le chemin de Mars, tirant à Lons-le-Saunier et par celui de la Paule ; par le ruisseau de Vaux et celui de Jean-de-Lans.

Les maisons sont groupées, généralement bien bâties en pierre et couvertes en tuiles plates. La plupart ont un étage au dessus du rez-de-chaussée.

Population : en 1790, 430 habitants ; en 1846, 512 ; en 1851, 639, dont 322 hommes et 317 femmes ; population spécifique par kilomètre carré, 108 habitants ; 146 maisons ; 178 ménages. En 1614, il n'y avait que 58 feux. Les habitants n'émigrent pas. En 2002 : 416 habitants, les « Gevingeois ».

Etat-Civil : les plus anciens registres de l'état civil datent de 1663.

Vocabulaire : saint Leger.

Série communale déposée aux Archives départementales avant 1823, où Gevingey a reçu les cotes 5 E 51/1 à /9, et à la mairie après. La série du greffe a reçu les cotes 3 E 421, 3 E 4273 à 4281, 3 E 8063 et 3 E 8064. Tables décennales : 3 E 1223 à 1231.

Microfilmé sous les cotes 5 Mi 479, 5 Mi 530 et 531, 5 Mi 1261, 5 Mi 11 et 12 et 5 Mi 1183.

Cadastre : exécuté en 1810, surface 589 Ha 87 a, divisés en 2217 parcelles que possèdent 332 propriétaires, dont 1761 forains. 243 Ha en vignes, 135 Ha en terres labourables, 135 Ha en pâtures, 43 Ha en prés et le surplus en jardins, bois, friches et sol de bâtiments.

Le sol, très fertile, produit du blé, du maïs, des légumes secs, de la navette, des pommes de terre, du chanvre, des vins rouges, blancs et claires, de bonne qualité, du foin et des fourrages artificiels.

On importe les trois cinquièmes des céréales et on exporte des vins.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, quelques moutons et chèvres. 20 ruches d'abeilles. La principale ressource des habitants consiste dans la culture de la vigne. Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Lons-le-Saunier.



On trouve sur le territoire des carrières de pierre à bâtir et de taille, exploitées.

Il y a un châlet, dans lesquels on fabrique annuellement 13.000 kg de fromage, façon Gruyère, de bonne qualité.

Les patentables sont : un aubergiste, un charron, un vétérinaire, un cafetier, deux bouchers, un fabricant d'huiles, un mercier, un marchand de vin en gros, un tailleur de pierre, un entrepreneur de bâtiments et un exploitant de carrières.

Biens communaux : une église, un cimetière à l'entour, un presbytère en mauvais état, acquis en 1825 ; une maison commune, construite en 1835, contenant la mairie, le logement de l'instituteur, la salle d'étude fréquentée en hiver par 60 élèves, le logement de l'institutrice et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 60 élèves ; deux fontaines avec abreuvoirs ; une pompe à incendie, manœuvrée par une compagnie de 31 pompiers, et 128 Ha 43 a de terres, pâtures et friches.

NOTICE HISTORIQUE

Les premiers temps de Gevingey sont enveloppés d'une grande obscurité. On prête à son nom plusieurs étymologies, entre lesquelles nous n'osons pas nous prononcer. Son existence, comme bourgade gauloise ou romaine, est encore un problème. Cependant, le voisinage de la tour de Mont-Orient, le passage de la grande voie romaine, de Lons-le-Saunier à Lyon, sur son territoire, les dénominations de Châtelet, de Châtillon, de rue de Mars, qu'on y rencontre nous paraissent suffisants pour témoigner de son antiquité. Son église est déjà mentionnée parmi celles dont l'empereur Frédéric Barberousse confirma la possession, en 1165, en faveur de l'abbaye de Château-Chalon.

Seigneurie : Gevingey dépendait, en toute justice, de la seigneurie de Saint-Laurent-la-Roche, mais une foule de fiefs s'en partageaient le territoire. Le principal, était celui que possédaient Etienne et Huguenin de Ruffey, frères, chevaliers. Etienne de Ruffey transmit sa moitié à Marguerite, sa fille, devenue épouse de Hugues de Vienne, chevalier, seigneur de Pagny et de Montmorot ; Huguenin de Ruffey donna aussi la moitié qui lui appartenait, à sa nièce. Béraud de Mercœur, connétable de Champagne, seigneur de Saint-Laurent-la-Roche, exigea de Marguerite de Ruffey, l'hommage de ce qu'elle tenait de son fief à Gevingey. Philippe de Vienne, seigneur de Pymont, succéda à Hugues de Vienne et à Marguerite de Ruffey, ses père et mère, dans la seigneurie de Gevingey, et épousa en 1337 Huguette de Sainte-Croix, veuve d'Etienne de Saint-Dizier. Il eut un fils et deux filles nommées Marguerite et Jeanne. Marguerite fut mariée, en 1352, à Louis de Chalon, seigneur d'Arguel et de Cuiseaux, et Jeanne, à Tristan de Chalon, seigneur d'Orgelet. Marguerite eut Gevingey dans son lot. Guy de Vienne, son frère consanguin, ordonna aux habitants de ce lieu de le reconnaître pour leur dame.

Le 21 octobre 1656, le roi d'Angleterre, aux droits de la maison de Chalon, céda, à titre d'échange, la seigneurie de Gevingey à Marc de Montaigu, baron de Boutavant. Ce dernier épousa Charlotte de Gilley, dont la fortune s'accrut subitement de la succession des seigneurs de la Tour Saint-Quentin de Besançon. De ce mariage naquit Jean-Claude de Montaigu, qui épousa au château de Cornod, le 8 juin 1679, Polixène de la Poype.

Ce seigneur était très riche. Il fut en même temps baron de Boutavant, seigneur de Valfin, Charchilla, Gevingey, Attouse, Rotalier en partie, La Combe, Moiron, Augea, baron de Cornod, Montdidier et des deux Vaulgrineuses, seigneur d'Arinthod, Dramelay, Fétigny, Olierne, Montcroissant, Saint-Colomb, Vertrieux, comte de la Tour Saint-Quentin, etc... Le luxe effréné qu'il déploya amena sa ruine. Le 17 janvier 1711, ce seigneur et son épouse étant au château de Gevingey, leur résidence habituelle, firent une donation entre-vifs de tous leurs biens, à Claude-Marc de Montaigu, leur fils, à charge par lui de payer toutes leurs dettes et de leur servir la modeste pension de 1.600 F.

Claude-Marc de Montaigu prit le sage parti d'aliéner quelques-uns de ses domaines, pour éteindre les dettes mises à sa charge. Il vendit la seigneurie de Gevingey, le 30 avril 1712, à M. Pajot.



Château : il a été construit par Marc de Montaigu en 1657. Il se compose d'un portail flanqué de deux grosses tours à bases quadrangulaires et couronnées, ainsi que le portail, de toits pyramidaux ; d'une grande cour et d'un corps de logis flanqué de tours, que surmontent des flèches pyramidales. A côté se trouvent les dépendances. Le portail est décoré d'un fronton coupé, au-dessus duquel est une niche. Au nord-est de ce manoir est une belle avenue d'arbres séculaires. Un parc semi-agricole, d'une lieue de circonférence, est attenant au château. Une chapelle avait été bâtie et dotée par Marc de Montaigu en 1675, mais elle a été démolie. Le séjour à Gevinegy de MM. De Montaigu, qui figuraient parmi les plus grands seigneurs de la province, donna longtemps un certain reflet à ce village.

Fief de Montaigu : Marguerite de Vienne voulant récompenser les services de Gilles de Montaigu, son conseiller ordinaire, lui donna en fief, en 1371, dix livrées de terre à Gevinegy. Il fut réuni à la seigneurie principale, entre les mains de Marc de Montaigu.

Fief de la Bastie : Marguerite de Ruffey avait attaché à sa maison Jacques de Chilly, chevalier, et lui donna, en 1298, un fief sur Gevinegy, qui se composait d'une maison forte, de terres, prés et cens, lui provenant d'Etienne de Ruffey, son père.

Fief de Vaux : il y avait, près de la source du ruisseau de Vaux, une maison féodale qui donna son nom à une famille noble. Antoine de Vaux, marié à Guillemette de Ravary, vivait en 1458.

Fief de la Baume : il existe, dans les pâturages de Gevinegy, une grotte appelée la Baume. Le territoire avoisinant cette grotte, formait un domaine féodal, qui donna aussi son nom à une famille noble. Guillemine de Ruffey et Clémence d'Ematrole, son épouse, en 1280, Henri de Lons, en 1284, avec les héritiers de Guillemine de la Baume, firent hommage de leurs fiefs au seigneur de Saint-Laurent-la-Roche.

Fief de la Sergenterie : la sergenterie de Gevinegy fut donnée, en 1347, par Huguette de Sainte-Croix, dame de Saint-Laurent, à la Ravary, sa nourrice. Guillemette Ravary la porta en dot à Antoine de Vaux, son mari.

Fiefs divers : de nombreux fiefs étaient répandus à Gevinegy, indépendamment de ceux spécialement cités, mais tous furent réunis à la seigneurie principale par Marc de Montaigu, qui les acheta successivement. Le four banal appartenait à l'hôpital de Saint-Laurent. M. Roux, de Grandfontaine, fit ériger en fief, en 1451, la maison qu'il avait dans le village.

Affranchissement : Philippe II, roi d'Espagne, affranchit les habitants et le territoire de Gevinegy de la main-morte réelle et personnelle en 1584. Les sujets devaient se retirer en cas d'imminent péril, au château de Saint-Laurent-la-Roche et contribuer à ses réparations. Leur seigneur particulier avait sur eux la justice haute, moyenne et basse, exercée par un bailli, un juge châtelain, un procureur et un greffier.

Prieuré : l'abbaye de Château-Chalon possédait à Gevinegy, non seulement le patronage de l'église, mais encore tout le terrain qui entourait le cimetière. Un prieuré fut construit sur une partie de ce terrain, sous le vocable de saint Léger, et était habité par quatre religieuses sous les ordres d'une supérieure. Cet établissement ayant été ruiné par les guerres du XVII^e siècle, l'abbesse de Château-Chalon nomma un ecclésiastique pour régir, sous le titre de prieur, les revenus qu'elle avait dans ce village.

Église : elle est située au centre du village, et dédiée à saint Léger, évêque et martyr, dont on célèbre la fête le 2 octobre. Elle se compose d'une nef, d'un chœur plus étroit que la nef, d'un clocher attenant au côté droit du chœur, d'un sanctuaire se terminant rectangulairement, et d'une sacristie sous le clocher. Des pilastres de l'ordre toscan décorent l'intérieur de la nef. Sur ces pilastres, s'élèvent les arcs-doubleaux de la voûte, qui est légèrement ogivale. Cet édifice est du style de la renaissance. Il renfermait autrefois trois chapelles. Il n'en reste qu'une.

Le cimetière renferme les tombes d'un grand nombre d'ecclésiastiques.